

Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'information  
et des Bibliothèques

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE

Le fonds ancien et la réserve précieuse de la bibliothèque  
municipale d'Orléans : constitution, mise en valeur et  
organisation dans un bâtiment moderne.

Isabelle Formont

Sous la direction de madame Bougé-Grandon,  
Ecole nationale supérieure des sciences de l'information  
et des bibliothèques.

1995

Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'information  
et des Bibliothèques

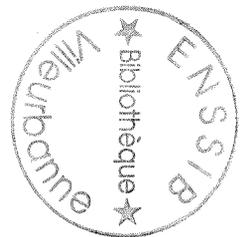
Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE

Le fonds ancien et la réserve précieuse de la bibliothèque  
municipale d'Orléans : constitution, mise en valeur et  
organisation dans un bâtiment moderne.



Isabelle Formont



Sous la direction de madame Bougé-Grandon,  
Ecole nationale supérieure des sciences de l'information  
et des bibliothèques.

Stage effectué à la médiathèque d'Orléans sous la direction  
de madame Sullerot et de monsieur Deguilly.

1995

1995

DCB

37

## RESUMES ET DESCRIPTEURS

### Résumé

En 1994, les fonds anciens et la réserve de la bibliothèque municipale d'Orléans ont quitté les bâtiments de l'ancien évêché (datant du dix-septième siècle) pour s'installer dans une construction moderne, une médiathèque, où les documents bénéficient de meilleures conditions de conservation et les lecteurs, de meilleures conditions de consultation.

### Summary

In 1994, the old or rare books collections of the public library of Orleans leaved the building of the former bishop'palace (dating back to 17th century) to set up in a modern construction, a media library, where books enjoy better preservation conditions and readers, better consulting conditions.

### Descripteurs

Bibliothèque publique ; fonds réserve ; conservation document ; mise en valeur ; \*fonds ancien

Public library ; rare books collection ; document preservation ; reclamation

## INTRODUCTION

La bibliothèque municipale d'Orléans a été fondée au début du dix-huitième siècle ; elle a au cours de son existence plusieurs fois déménagé jusqu'à la construction et l'ouverture au printemps 1994 d'une médiathèque place Gambetta, remplaçant l'ancienne centrale de la rue Dupanloup dont les bâtiments, datant du dix-septième siècle, étaient devenus trop exigus. Tous les fonds de la centrale, y compris les collections d'ouvrages anciens et les documents de la réserve, furent donc installés dans la nouvelle médiathèque. Ce déménagement d'un bâtiment ancien vers une construction moderne amena naturellement des modifications dans l'organisation, la conservation et la consultation des fonds anciens et/ou précieux.

# DE LA BIBLIOTHECA PRUSTELLIANA

## A LA MEDIATHEQUE

### HISTORIQUE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE D'ORLEANS

La fondation de la bibliothèque municipale d'Orléans remonte au début du dix-huitième siècle lorsque Guillaume Prousteau (1626-1715) fit don de ses livres au public, l'administration de la bibliothèque ainsi créée étant confiée aux bénédictins de Bonne-Nouvelle.

### LA FONDATION DE LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE D'ORLEANS : LA BIBLIOTHECA PRUSTELLIANA

En 1714, Guillaume Prousteau, doyen des docteurs régents à l'université d'Orléans, fit don de sa bibliothèque au public. Un tel acte se situait au coeur d'un mouvement de création de bibliothèques publiques qui se développait en France depuis les années 1640.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Par exemple, en 1651 le chanoine Jacques Hennequin fit don de sa bibliothèque contenant 4000 volumes aux cordeliers de Troyes, à charge pour ces derniers d'ouvrir la bibliothèque au public.

Guillaume Prousteau était né en 1626 à Tours ; après avoir fait des études de droit à Orléans, il devint avocat en 1656 puis obtint en 1668 une chaire de docteur régent à l'université d'Orléans. Il possédait une bibliothèque importante qui contenait, entre autres, les livres de l'historien et érudit Henri de Valois (décédé en 1676). Son contenu fut inventorié du 22 au 29 mars 1715, suite à l'acte de donation.<sup>2</sup> Elle se composait alors de 39 manuscrits et 4204 volumes imprimés se répartissant thématiquement de la façon suivante : religion 25%, droit 25%, histoire-géographie 25%, belles lettres 15%, sciences et arts 10%.

Le 6 avril 1714, par acte passé devant notaire, Prousteau fit don de sa bibliothèque au public.

"Ledit sieur Prousteau en exécutant la volonté qu'il a tousjours eue d'establir une bibliothèque, qui puisse servir non seulement aux pauvres escoliers, ecclésiastiques, séculiers et autres, qui n'ont pas moyens d'achepter des livres (...) a déclaré et déclare volontairement et sans contrainte qu'il a donné, ceddé, quitté, transporté, et par les présentes donne, cedde, quitte, transporte et délaisse pour ce au public (...) la ditte bibliothèque cy après mentionnée".<sup>3</sup>

Les livres furent déposés, conformément à la volonté du donateur, chez les bénédictins de Bonne-Nouvelle d'Orléans qui appartenait à la Congrégation de Saint-Maur, à charge pour les dépositaires d'ouvrir la bibliothèque au public trois fois par semaine. Il est fort possible que le choix de ce monastère ait été dû au rayonnement intellectuel des mauristes au début du dix-huitième siècle. L'acte de donation réglait en outre tous les détails de la future organisation de la

---

<sup>2</sup> Bibliothèque municipale d'Orléans, manuscrit 642 (471). Acte de donation faite le 6 avril 1714 par M. Prousteau à la ville d'Orléans pour former une bibliothèque publique, avec l'inventaire des livres légués. XVIIIe siècle, 70 feuillets dans un carton.

<sup>3</sup> Acte de donation faite par Guillaume Prousteau de sa bibliothèque au public, 6 avril 1714. Ed. par Charles Cuissard dans La bibliothèque d'Orléans : son origine, sa formation, son développement, page 254.

bibliothèque : emplacement de la bibliothèque à l'intérieur du monastère, mobilier à acheter, jours et heures d'ouverture, nomination d'inspecteurs et conservateurs,<sup>4</sup> inventaire annuel, conditions requises pour être nommé bibliothécaire, rappel de la donation par l'inscription sur les livres de la formule "Hic liber fuit Guillelmi Prousteau antecessoris Aurelianensis nunc est usui studiosorum omnium" et la gravure sur les plats des lettres "G" et "P".

Les fonds de la bibliothèque, qui ouvrit en décembre 1716, s'enrichirent par la suite d'autres dons (abbé de Hautefeuille en 1724, Lejay de Massuère en 1736, Vaslin des Bréaux en 1742, Pothier en 1771, etc.) et des acquisitions réalisées par les bibliothécaires successifs<sup>5</sup> avec l'argent légué dans ce but par Prousteau. Dom Billouet, premier bibliothécaire, réalisa en 1720 un catalogue de la bibliothèque auquel s'ajouta en 1747 un supplément ; un second catalogue fut publié en 1777 par dom Fabre.

#### L'EVOLUTION DE LA BIBLIOTHEQUE

A la révolution, l'abbaye de Bonne-Nouvelle qui abritait la bibliothèque fondée par Prousteau fut supprimée. En 1791, le directoire du Loiret acquit le couvent (où fut ensuite installée la préfecture) mais accepta de céder à la municipalité orléanaise les bâtiments propres à la bibliothèque, ce qui permit aux livres de demeurer dans leur local sous la garde de dom Bonamour qui garda ses fonctions de bibliothécaire jusqu'en 1793. L'ancienne abbaye servit également de dépôt

---

<sup>4</sup> Prousteau nommait comme inspecteurs et conservateurs de la bibliothèque le lieutenant général au bailliage d'Orléans, le procureur du roi, le chancelier de l'université, le prieur de Bonne-Nouvelle et le maire d'Orléans.

<sup>5</sup> Dom Jacques Philippe Billouet de 1715 à 1720 ; dom François Méry de 1720 à 1723 ; dom Michel Toussaint Chrétien Duplessis de 1723 à 1726 ; dom Jean Verninac de 1726 à 1748 ; dom Louis Fabre de 1748 à 1787 et dom Pierre Bonamour de 1787 à 1793.

littéraire : c'est dans l'église conventuelle que furent entreposés tous les ouvrages saisis lors de la suppression des établissements ecclésiastiques ou confisqués chez des particuliers (émigrés, condamnés). Le directoire du Loiret songea donc un moment à réunir la bibliothèque publique et le dépôt littéraire en un seul ensemble qui serait confié à la garde d'un bibliothécaire départemental, mais, face aux protestations de la municipalité, dut en 1794 reconnaître les droits de la ville sur la bibliothèque fondée par Prousteau. Finalement 20 000 volumes provenant du dépôt littéraire<sup>6</sup> vinrent enrichir la bibliothèque publique où furent également déposées les collections de la bibliothèque de la Nation Germanique de l'université d'Orléans.<sup>7</sup>

Les bâtiments de Bonne-Nouvelle devant être réservés à la préfecture, la bibliothèque qui comptait alors 30 000 volumes<sup>8</sup> s'installa en 1807 dans l'ancien couvent du Bon-Pasteur, cédé à la ville par l'évêque d'Orléans en échange du petit évêché. Elle était alors dirigée par Armand Septier, auteur en 1820 du premier catalogue des manuscrits conservés à la bibliothèque d'Orléans.<sup>9</sup>

---

<sup>6</sup> Les ouvrages du dépôt littéraire (soit 55 à 60 000 volumes) furent dispersés de la façon suivante : 20 000 volumes entrèrent à la bibliothèque publique d'Orléans, 12 000 furent restitués à leurs anciens propriétaires après la révolution, d'autres furent cédés à différents établissements ou personnes (bibliothèque de la faculté de médecine de Montpellier, évêché d'Orléans, bibliothèque de la préfecture, comte de Talleyrand, bibliothèque nationale, etc.) et les derniers vendus en 1806.

<sup>7</sup> La bibliothèque de la Nation Germanique de l'université d'Orléans fut créée en 1565 par le procureur Obert van Giffen. Enrichie de nombreux dons, cette bibliothèque privée (ses fonds n'étaient consultables que par les étudiants d'origine germanique) fut peu à peu délaissée au dix-huitième siècle en raison du nombre décroissant d'étudiants germaniques à Orléans. En 1794, les autorités décidèrent donc de la placer sous la surveillance du bibliothécaire municipal.

<sup>8</sup> Selon Charles Cuissard dans *La bibliothèque d'Orléans : son origine, sa formation, son développement*. Orléans, 1894.

<sup>9</sup> Les bibliothécaires qui se succédèrent à la tête de la bibliothèque municipale d'Orléans au dix-neuvième siècle furent : Armand Septier, Petit-Sémonville (de 1824 à 1839), John Watson (de 1839 à 1856), Jules Loiseleur (Cf. l'article "Jules Loiseleur, bibliothécaire de la ville d'Orléans" dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique*

La bibliothèque déménagea à nouveau en 1913 pour s'installer dans l'ancien évêché, rue Dupanloup. En avril 1936 s'ouvrit une section enfantine sous la responsabilité de Cécile Secretain. La guerre interrompit ensuite un moment les activités de la bibliothèque dont les documents les plus précieux avaient été entreposés à l'automne 1939 au château de Bardy à Sandillon. En 1942, Jacques Boussard, directeur de la bibliothèque, projeta, en collaboration avec le responsable des archives départementales du Loiret, la construction d'un ensemble comprenant en un seul lieu les archives et la bibliothèque mais ce projet ne vit finalement pas le jour.<sup>10</sup>

En 1970, le conservateur de la bibliothèque, François Hauchecorne,<sup>11</sup> ouvrit une section lecture publique ; à la même époque, furent créées différentes annexes, la plus importante étant celle de La Source, ouverte en 1975. Les locaux de l'ancien évêché étant devenus trop exigus, plusieurs projets de réaménagement de la centrale virent le jour (extension des bâtiments de la rue Dupanloup, installation de la centrale dans le quartier gare à l'emplacement actuel de l'immeuble du Conseil général) et il fut finalement décidé de transférer la bibliothèque, transformée en médiathèque, place Gambetta (dans le quartier gare) sur un terrain devenu vacant à la suite du déménagement de l'Hôtel de police.

---

*de l'Orléanais*", 1905, t. XIV, n°181, p.58-75.) et enfin Charles Cuissard.

<sup>10</sup> Le projet présenté par J. Boussard comprenait, pour la bibliothèque, une salle de lecture (250 m<sup>2</sup>), une bibliothèque enfantine (250 m<sup>2</sup>), une salle pour la consultation des journaux (100 m<sup>2</sup>), une salle de consultation des manuscrits (20 m<sup>2</sup>), une réserve (500 mètres de rayons), des magasins (25000 mètres de rayons), une salle de photographies et une salle d'exposition.

<sup>11</sup> Cf. les articles "François Hauchecorne" dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 1981, nouvelle série, t. VIII, n°56, p. 3-9 et "La bibliothèque succursale d'Orléans-La-Source" dans le *BBF*, t. XII, n°9-10, sept-oct. 1977.

## LA MEDIATHEQUE

La médiathèque, dont la construction débuta en juillet 1992, ouvrit ses portes le 24 mai 1994. D'une surface utile de 6000 m<sup>2</sup>, elle accueille le public sur cinq niveaux, complétés de deux étages de magasins en sous-sol. Chaque niveau est séparé en deux : espaces publics et services intérieurs dont l'aménagement intérieur (décoration et mobilier) a été conçu par l'équipe d'architectes chargée de la construction du bâtiment. Le rez-de-chaussée comporte un hall de 195 m<sup>2</sup> où se trouve la banque de prêts-retours, le bureau de renseignements et d'inscriptions et le kiosque (mise en libre-accès de périodiques très consultés), la salle de prêt adultes (30 000 documents en libre accès sur 390 m<sup>2</sup>), une salle d'exposition de 69 m<sup>2</sup> et le grand auditorium (189 places). Au premier niveau se trouvent une mezzanine accueillant la salle de presse (400 titres de périodiques) et une cafétéria. Le second étage accueille la salle de lecture (416 m<sup>2</sup>, 128 places, 7000 usuels) encadrée par la salle multimédia et la salle de consultation des documents précieux. Le troisième étage est occupé par la section jeunesse (25 000 documents en libre accès) et le quatrième par le secteur images et son, le petit auditorium et la section mal voyants.

## LES FONDS ANCIENS IMPRIMÉS

### HISTORIQUE

Le noyau originel de la bibliothèque municipale d'Orléans est constitué des livres donnés par Guillaume Prousteau en 1714. Il fut ensuite enrichi par les achats réalisés par les bénédictins, d'autres legs et les saisies révolutionnaires.

A son ouverture en 1716, la bibliothèque publique possédait 4204 volumes d'imprimés se répartissant de la façon suivante : religion 25%, droit 25%, histoire 25%, belles-lettres 15%, sciences et arts 10%.<sup>12</sup> Parmi ces volumes se trouvaient ceux ayant appartenu à l'historien Henri de Valois, la bibliothèque de ce savant ayant été achetée par Prousteau en 1679 et ceux de Barré, doyen de la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans (essentiellement des ouvrages de théologie, acquis en 1704).

Les collections de la bibliothèque publique d'Orléans furent ensuite enrichies par les quelques achats réalisés par les bénédictins

---

<sup>12</sup> Le catalogue de la bibliothèque dressé en 1721 recense 700 titres de théologie, 1000 de droit, 1100 d'histoire, 230 de philosophie et 650 de lettres. [Dom Jacques Philippe Billouet et dom François Méry, *Bibliotheca Prustelliana sive Catalogus librorum bibliothecae viri clarissimi D.D. Guillelmi Prousteau, Aurel. Academiae antecessoris et decani, Aurelianis depositae in monasterio Beatae Mariae de Bono Nuntio ad usum studiosorum. Aureliae : typis Fr. Rouzeau, 1721*].

avec l'argent légué à cet effet par Prousteau,<sup>13</sup> des legs et des dons divers d'auteurs ou imprimeurs-libraires orléanais. Parmi les legs les plus importants, se trouvent ceux de l'abbé de Hautefeuille en 1724, de René Lejay de Massuère en 1736, d'Antoine Vaslin des Bréaux en 1742 (qui laissa à la bibliothèque 1300 volumes et la somme de 10 000 livres pour l'aménagement d'une nouvelle salle), du juriste Robert-Joseph Pothier en 1771 et du médecin Etienne Arterié, ce dernier legs permettant à la bibliothèque de se constituer un fonds de livres médicaux.

En outre, dom Duplessis, bibliothécaire de 1723 à 1726, réussit en 1724, grâce à l'appui d'Etienne de Foncemagne,<sup>14</sup> à obtenir du duc d'Antin l'inscription de la bibliothèque sur la liste des bibliothèques auxquelles le roi accordait un exemplaire des livres qui étaient imprimés au Louvre à ses dépens. Ceci permit à la bibliothèque de recevoir gratuitement de nombreux ouvrages comme l'*Histoire naturelle, générale et particulière (...)* de Buffon ou le catalogue de la bibliothèque royale.

Ces enrichissements permirent à la bibliothèque de considérablement augmenter ses collections, ce qui rendit nécessaire la rédaction d'un nouveau catalogue<sup>15</sup> qui comprit 1000 titres de théologie, 1000 de droit, 1500 d'histoire, 1000 de sciences et arts et 800 de belles-lettres.

A la révolution furent réunis à la bibliothèque publique d'Orléans la bibliothèque de la Nation Germanique de l'université

---

<sup>13</sup> De 1715 à 1754, les bibliothécaires achetèrent moins de 600 ouvrages, selon les livres de compte de la bibliothèque. Cf. l'article de François Hauchecorne "La bibliothèque publique d'Orléans de 1715 à 1754" dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 1967, t. V, fasc. 34, p. 62-63.

<sup>14</sup> Etienne de Foncemagne (1694-1779) fut membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres (1722), inspecteur de l'imprimerie royale (1735) et membre de l'Académie française (1737).

<sup>15</sup> Dom Louis Fabre, *Catalogue des livres de la bibliothèque publique fondée par G. Prousteau, composée en partie des livres de M. Henri de Valois et déposée chez les R. P. bénédictins de Bonne-Nouvelle*. A Paris : chez Barrois et à Orléans : chez Jacob, 1777.

d'Orléans (essentiellement des ouvrages de droit) et 20 000 volumes provenant du dépôt littéraire. La bibliothèque continua à s'enrichir de fonds anciens importants tout au long des dix-neuvième et vingtième siècles (dont les fonds Pataud en 1817, fonds Desnoyers et bibliothèques ecclésiastiques en 1909).

## CLASSEMENT ET COTATION

Au dix-huitième siècle, les livres de la Bibliotheca Prustelliana étaient rangés par classe (théologie, droit, sciences et arts, belles lettres, histoire) puis à l'intérieur de chaque division méthodique par format pour faciliter le rangement. Au siècle suivant, les livres furent cotés, en même temps que fut réalisé un catalogue méthodique.<sup>16</sup> La cote, encore utilisée, est composée d'une lettre indiquant la classe à laquelle appartient l'ouvrage (A pour théologie, B pour droit, C pour sciences et arts, D pour belles-lettres et E pour histoire) et d'un nombre. L'indication du format de l'ouvrage devant la cote a été ajoutée dans certaines notices afin de faciliter la recherche des volumes dans les magasins, les ouvrages y étant classés par format. Les ouvrages appartenant à la bibliothèque lors de la réalisation du catalogue méthodique furent numérotés selon leur place dans le classement.

## Exemple. Classe C

Introduction : numéros 1 à 12

## 1. Sciences philosophiques

## Section 1. Philosophie générale

Titre 1. Introduction : numéros 13 à 24

Titre 2. Philosophes anciens : numéros 25 à 162

Titre 3. Philosophes médiévaux et modernes : numéros commençant à 163.

Les ouvrages qui entrèrent par la suite dans les collections orléanaises furent numérotés en continu, au fur et à mesure, sans tenir compte de leur appartenance à tel sous-ensemble de la série. Ainsi dans le paragraphe "Introduction et dictionnaires" de la classe C, on trouve les numéros 1 à 12 (livres présents à la bibliothèque lors de la réalisation du catalogue) et les numéros 3642, 4157, 4333, 4468, 5503, etc.

---

<sup>16</sup> Cf. infra la partie consacrée aux catalogues, p.39.

Les cinq grandes classes A, B, C, D, et E furent complétées par la suite par les séries H (fonds local), F (fonds Cornu de botanique) et S (sociétés savantes), elles sont aujourd'hui fermées. Elles ont été remplacées :

pour les ouvrages contemporains, par les séries P (pour les livres de petit format), M (format moyen) et G (grand format)

pour les livres anciens, par les séries XVIp, XVI m, XVIg, XVIIp, XVII m, XVIIg, XVIIIp, XVIII m, XVIIIg (et XIXp, XIX m, XIXg). La cotation entrée en vigueur pour le fonds ancien en 1983 se compose de l'indication du siècle d'édition (en chiffres romains), du format (petit, moyen, grand) et d'un numéro (en numérotation continue à l'intérieur de chaque série). Ce système de cote facilite la recherche des ouvrages dans les rayons mais supprime toute indication sur le contenu du volume.

Exemple de cote : XVIIp265 : *Novum organum scientiarum* de Francis Bacon (Lugduni batavorum [Leyde] : apud Adrianum Wijngaerck et Franciscum Moiardum, 1645).

NOMBRE TOTAL D'OUVRAGES ANCIENS

Le nombre total d'ouvrages anciens (au sens strict du terme, c'est-à-dire antérieurs à 1810) conservés à la bibliothèque municipale d'Orléans est difficile à donner. Selon les chiffres avancés par Charles Cuissard, les collections de la bibliothèque comprenaient 30 000 volumes au début du dix-neuvième siècle (20 000 provenant du dépôt littéraire, 10 000 de la Bibliotheca Prustelliana et de la bibliothèque de la Nation Germanique). Lors de l'enquête de 1975, il fut répondu que la bibliothèque municipale d'Orléans possédait 29 219 volumes catalogués se répartissant par siècle de la façon suivante :

Siècle	Nombre de volumes
quinzième	128
seizième	3410
dix-septième	11 442
dix-huitième	14 239

A ce nombre de 29 129 volumes s'ajoutait celui de 5000 volumes non catalogués.

Dans le cadre de la conversion rétrospective des fonds anciens de la bibliothèque <sup>17</sup> il fut établi une estimation du nombre de notices à convertir :

Séries	Nombre de notices
Fichier général : A, B, C et D	de 14 110 à 17 250
Catalogue imprimé de la série E	environ 7495
Séries ouvertes	1499

<sup>17</sup> Cf. infra la partie consacrée à ce sujet, p. 48.

On arrive alors à un total compris entre 23 100 et 26 300 notices. Cependant tous les ouvrages anciens de la bibliothèque ne sont pas recensés dans des catalogues ou des fichiers : il reste ainsi à coter et cataloguer un compactus entier dans le magasin du deuxième sous-sol (ouvrages du dix-septième au dix-neuvième siècle, essentiellement religieux). En fait, seul le nombre total d'incunables est bien connu, grâce aux travaux réalisés dans le cadre du volume X des catalogues régionaux des incunables.<sup>18</sup>

Les estimations ci-dessus sont données pour une acceptation du terme fonds ancien au sens strict ; si on élargit la notion aux livres ayant plus de cent ans, le nombre d'ouvrages croit considérablement et on arrive au chiffre de 115 000 volumes.

---

<sup>18</sup> France. Direction du livre et de la lecture, *Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France. Volume X, région Centre* par Pierre Aquilon. Paris : Aux amateurs de livres ; Klincksieck, 1991.

## REPARTITION THEMATIQUE ET PAR SIECLE

Les séries closes

Un rapide examen des catalogues méthodiques réalisés au dix-neuvième siècle pour les séries de A à E permet de comptabiliser plus de 15 000 éditions (sans compter les recueils de brochures et les périodiques anciens) du seizième au dix-huitième siècle.<sup>19</sup>

Répartition de ces éditions  
(en pourcentage)

Série	16e siècle	17e siècle	18e siècle	Total
A	4,5	13,9	5,2	23,6
B	3,4	6,9	2,9	13,2
C	4,5	8,1	5,9	18,5
D	5,4	7,7	4,8	17,9
E	4,2	13,4	9,2	26,8
Total	22	50	28	100

Classe A (théologie). Le thème dominant des ouvrages de cette classe est l'Écriture sainte avec ses commentateurs, suivi des œuvres des Pères de l'Église. Le nombre important d'œuvres religieuses (23,6 % du total) tient naturellement à l'entrée dans les fonds de la bibliothèque municipale d'Orléans d'une partie des collections des bibliothèques des établissements ecclésiastiques supprimés à la révolution.

Classe B (droit). Le nombre d'éditions de droit est également important, en raison des activités et des centres d'intérêt de

---

<sup>19</sup> Pour les incunables, cf. le paragraphe qui leur est consacré dans la partie sur les documents de la réserve précieuse.

Guillaume Prousteau et d'autres donateurs et du versement dans les collections de la bibliothèque des ouvrages de la Nation germanique.

Classe C (sciences et arts). Les matières les mieux représentées sont les sciences médicales (grâce au don d'Etienne Arterié), la philosophie et les sciences mathématiques.

Classe D (belles-lettres). Le sujet revenant le plus souvent est la poésie (il y a ainsi quatre fois plus d'ouvrages de poésie que de prose) ; il y a également de nombreux ouvrages de linguistique.

Classe E. (histoire et géographie). Les éditions les plus nombreuses traitent de l'histoire ecclésiastique (elles proviennent probablement pour la plupart des bibliothèques religieuses) ; elles sont suivies par celles concernant l'histoire de France. La géographie (dont les récits de voyage) est également bien représentée.

Dans toutes les séries, les éditions du dix-septième siècle sont les plus nombreuses. Cela tient en partie à l'histoire de la bibliothèque (le don de Prousteau a lieu en 1714, il n'a donc pas eu le temps d'acheter beaucoup d'éditions du dix-huitième siècle) ou aux aléas qu'ont rencontrés certaines bibliothèques dont les fonds furent versés à la bibliothèque d'Orléans (celle de la Nation germanique est quasi désertée au dix-huitième siècle car peu d'étudiants de cette nation viennent alors étudier à Orléans). En outre, de nombreux ouvrages du dix-huitième siècle, principalement des éditions religieuses, n'ont pas encore été catalogués.

#### Les séries ouvertes

Sont conservés dans les séries ouvertes 61 ouvrages du seizième siècle, 694 du dix-septième et 1201 du dix-huitième, soit un total de 1956 ouvrages, essentiellement des éditions religieuses.

## QUELQUES OUVRAGES

Parmi tous les ouvrages de la bibliothèque municipale d'Orléans, on trouve des éditions rares ou précieuses, témoins des progrès ou des évolutions de l'imprimerie. Citons comme exemple

pour l'illustration, l'*Histoire naturelle des oiseaux* de Buffon ou l'édition dite des fermiers généraux des contes de La Fontaine (1762), illustrée de 84 vignettes d'Eisen et d'en-tête et culs de lampe par Choffard [12° D 1711] <sup>20</sup>

pour la rareté, l'*Histoire universelle* d'Aubigné (1616-1620), extrêmement rare selon Tchemezine, car condamné à être brûlé [2° E 2749] ; *La voix de la raison contre la raison du temps* (1770), anonyme attribué à dom Deschamps [A 3356] <sup>21</sup>

pour la typographie, *Les médailles sur les principaux événements du règne de Louis XIV* (1702 et 1723), première utilisation des caractères Grandjean [4° E 3281 et Res. 2° E 3282]

pour l'influence intellectuelle, la bible olivétane (1535), "chef d'oeuvre typographique de l'atelier de Pierre de Vingle" <sup>22</sup> qui sert de base à la version de l'église réformée jusqu'au dix-huitième siècle [2° A 145]

pour la langue, les bibles polyglottes de Plantin (1569-72) et de Vitré (1628-45) [2° A 1 et 2° A 2.

---

<sup>20</sup> Pour le dix-neuvième siècle, citons le *Panorama d'Egypte et de Nubie* par Horeau, illustré d'aquatintes reproduisant les daguerreotypes originaux pris pendant le voyage (la reproduction manuelle de documents photographiques sous la forme de gravures à l'aquatinte a constitué la première étape vers l'utilisation de la photographie pour l'impression) [2° E 440].

<sup>21</sup> Cf. l'article d'André Robinet, "Un remarquable imprimé de la bibliothèque municipale d'Orléans : l'utopie métaphysique de dom Deschamps" dans *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 1977, t. VII, n°47, p. 99-104.

<sup>22</sup> *Histoire de l'édition française*. Tome I. p.314.

## LES DOCUMENTS DE LA RESERVE PRECIEUSE

La réserve est "un ensemble de documents rares et précieux demandant une protection particulière et dont la communication est soumise à certaines conditions".<sup>23</sup> Elle regroupe à la fois un ensemble de collections et de services, une unité de magasins, une salle de consultation, un lieu de référence bibliographique et un pôle de compétences spécialisées.<sup>24</sup> Les documents conservés dans la réserve de la bibliothèque municipale d'Orléans comprennent des manuscrits, des imprimés, des documents iconographiques et des monnaies.

### LES MANUSCRITS

La bibliothèque municipale d'Orléans possède actuellement plus de 2500 manuscrits, anciens et modernes, tous conservés dans la réserve.

---

<sup>23</sup> Définition donnée par J. Veyrin-Forrer dans *Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux des bibliothèques françaises*. Villeurbanne : Presses de l'ENSB, 1983, p. 65.

<sup>24</sup> D'après Jean Toulet "Les missions de la réserve", in *Rapports des groupes de travail de l'EPBF*. Paris, 1991.

A la veille de la révolution, la Bibliotheca Prustelliana ne renfermait que peu de manuscrits : dom Fabre dans son catalogue de 1777 <sup>25</sup> n'en recense ainsi que 58, essentiellement de droit (discipline qu'enseignait Guillaume Prousteau, fondateur de la bibliothèque) : 27 manuscrits en latin, 27 en français et 4 en langue étrangère (une paraphrase de Grégoire de Naziance, un armorial espagnol du dix-septième siècle, une méthode d'échecs en italien et des Heures hollandaises). Les manuscrits les plus anciens de la bibliothèque publique remontaient, selon dom Fabre, pour les ouvrages latins au onzième siècle <sup>26</sup> et pour ceux français au quatorzième siècle.<sup>27</sup>

#### Les manuscrits de Fleury

Le fonds de manuscrits de la bibliothèque publique d'Orléans s'accrut ensuite de nombreux ouvrages grâce aux confiscations révolutionnaires. La collection la plus prestigieuse qui entra à la bibliothèque à cette occasion est naturellement le fonds de Fleury.

---

<sup>25</sup> *Catalogue des livres de la bibliothèque publique fondée par M. Prousteau.* Nouvelle édition avec des notes critiques et bibliographiques par dom Fabre. A Paris : chez Pierre Théophile Barois et à Orléans : chez Jacques Philippe Jacob, 1777.

<sup>26</sup> Il s'agit du numéro III (Comput de Bède, Epîtres de saint Paul, recueil de capitulaires carolingiens) et du numéro IV (recueil de droit) du catalogue.

<sup>27</sup> Il s'agit des numéros XXX (De la consolation de la philosophie de Boèce), XXXIII (Code de Justinien) et XXXIV (Institutes de Justinien) du catalogue.

L'abbaye de Fleury, fondée dans la première moitié du septième siècle,<sup>28</sup> posséda un scriptorium <sup>29</sup> dès le huitième siècle ; grâce à l'impulsion que lui donna Théodulfe, évêque d'Orléans et abbé de Fleury, l'atelier d'écriture augmenta rapidement sa production d'oeuvres de l'Antiquité classique et des Pères de l'Eglise, l'accent étant mis sur les textes et non sur l'écriture ou sur l'illustration. L'activité du scriptorium ne ralentit qu'à partir du douzième siècle, après avoir connu un période faste au dixième siècle.

L'abbaye de Fleury était donc très riche en manuscrits lorsqu'elle fut pillée en 1562 par l'armée du prince de Condé ; un grand nombre d'ouvrages réussirent cependant à être sauvés de la destruction grâce au bailli de Saint-Benoît, Pierre Daniel. Mais ce dernier ne restitua à la bibliothèque de l'abbaye qu'un petit nombre des manuscrits, gardant les plus beaux pour lui.<sup>30</sup> Les pertes ne furent jamais comblées et en 1720 la bibliothèque de l'abbaye ne comptait que 266 manuscrits, d'après l'inventaire réalisé par dom Chazal. Quelques manuscrits quittèrent également la bibliothèque au dix-huitième siècle, ayant été envoyés à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés en vue de la réalisation par les mauristes d'une nouvelle édition des Pères grecs et latins (ces manuscrits sont aujourd'hui conservés à la BNF).

---

<sup>28</sup> Fondée sous le vocable de Saint-Pierre, l'abbaye prit ensuite le nom de Saint-Benoît, quand les moines y apportèrent du Mont-Cassin les reliques de saint Benoît, en même temps que quelques manuscrits italiens (cf les fragments des cinquième et sixième siècles conservés à la bibliothèque d'Orléans).

<sup>29</sup> En tout, la bibliothèque municipale d'Orléans possède 25 manuscrits, réduits à quelques fragments ou feuillets, antérieurs à l'an 800 provenant de Fleury. Parmi les premiers témoins de l'activité du scriptorium, on peut mentionner le manuscrit 154 (131) qui contient un Homélaire et les Opuscula de saint Cyprien : il fut copié à Fleury vers la mi-huitième siècle.

<sup>30</sup> Les manuscrits que s'était appropriés Daniel furent ensuite cédés à différents personnages dont Petau, Bongars, Dupuy, Pithou. Les ouvrages acquis par Petau ont ensuite été vendus soit à Christine de Suède qui laissa sa collection à la bibliothèque vaticane, soit à J. Vossius dont les livres sont actuellement à Leyde ; ceux de Bongars sont actuellement conservés à Berne et ceux de Dupuy et Pithou à la Bibliothèque nationale de France.

A la révolution, les manuscrits de Fleury furent saisis par l'abbé Carré qui avait été nommé archiviste du district de Gien ; après en avoir fait un rapide inventaire, l'abbé Carré les envoya à Gien puis à Orléans où ils furent entreposés dans l'église de Bonne-Nouvelle en compagnie des autres fonds provenant des saisies révolutionnaires, puis intégrés dans les collections de la bibliothèque publique où malheureusement ils ne furent pas toujours à l'abri des vols. En 1842, Libri réussit ainsi à subtiliser plusieurs manuscrits (ou fragments de manuscrits).

La bibliothèque municipale d'Orléans possède donc actuellement 222 manuscrits provenant de l'ancienne bibliothèque de Fleury, facilement identifiables grâce aux nombreux ex-libris dont les moines ont parsemé leurs livres (à l'intérieur des cahiers, dans les marges, entre les colonnes, etc.), probablement pour les protéger contre le vol. Certains ne sont cependant plus que des fragments des manuscrits originaux, en raison des vols de Daniel et de Libri.<sup>31</sup>

---

<sup>31</sup> Voici un exemple de démembrement d'un manuscrit de Fleury. L'abbaye possédait un recueil hagiographique et liturgique en l'honneur de sainte Foi et de sainte Marie Madeleine. Pierre Daniel en enleva les deux derniers cahiers qui contenaient la Chanson de sainte Foi et les feuillets correspondant à la Passion, Translation et Miracles de sainte Foi ; Libri vola les textes liturgiques accompagnés de notations musicales. Aujourd'hui la Chanson se trouve à Leyde (Voss. lat. 0.60 fragment II), la Passion au Vatican (Reg. lat. 467), les textes volés par Libri à la BNF (nouv. acq. lat. 443 fragment I) et la bibliothèque d'Orléans ne possède plus que 32 pages (manuscrit 347) sur les sept ou huit cahiers qui composaient le manuscrit original. D'après l'article publié par Bernard Grémont, "Un important manuscrit de Fleury : la Chanson de sainte Foi" dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 1969, t. V, n°41, p. 434-435.

### Les autres accroissements

D'autres fonds saisis à la révolution vinrent également enrichir la collection de manuscrits de la bibliothèque d'Orléans, essentiellement des ouvrages de théologie provenant des établissements ecclésiastiques supprimés (abbaye de Bonne Nouvelle, séminaire d'Orléans, abbaye de Micy Saint-Mesmin, chapitre de Sainte-Croix, etc.). Selon Charles Cuissard, la bibliothèque publique d'Orléans aurait ainsi possédé à la fin de la révolution 900 volumes manuscrits.<sup>32</sup>

Le fonds de manuscrits continua à s'accroître aux dix-neuvième et vingtième siècles, par le jeu des acquisitions et des dons : en 1893, la bibliothèque possédait 1083 manuscrits, aujourd'hui elle en compte plus du double (on a atteint la cote 2549). Les documents entrés à la bibliothèque depuis le début du siècle dernier sont essentiellement des manuscrits des dix-huitième, dix-neuvième et vingtième siècles, avec une prédominance des documents d'histoire locale, comme les papiers de Paul Guillon,<sup>33</sup> les travaux d'érudits orléanais et le fonds Chenesseau. La bibliothèque a en outre acquis quelques documents plus anciens dont le manuscrit dit de Soubise <sup>34</sup> qui fut acheté à Londres en 1937.

---

<sup>32</sup> In *La bibliothèque d'Orléans (...)*, p. 214. Septier en 1820 ne recensa dans son catalogue que 486 manuscrits (contenus dans 662 volumes) mais son catalogue n'était pas complet.

<sup>33</sup> Collection de documents et notes personnelles essentiellement relatives à la Loire réunie par Paul Guillon, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, chargé spécialement du service de la Loire (n° 1751-1779 et 1784 du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Tome LVII. Supplément Orléans*).

<sup>34</sup> Manuscrit du seizième siècle, comprenant les pièces préliminaires du procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc (n° 1586 du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Tome LVII. Supplément Orléans*).

### Le fonds Max Jacob

Parmi les manuscrits acquis au vingtième siècle par la bibliothèque, ceux de Max Jacob constituent un fonds à part. Le premier manuscrit de ce fonds fut acheté en 1957 par Georges Bataille. Ce fonds s'enrichit par la suite de dons et d'autres acquisitions comme *Le cornet à dés*, copie autographe des principaux poèmes de Max Jacob, accompagnés de dessins au crayon, à la plume, à la gouache et au crayon gras.<sup>35</sup> Cette collection de manuscrits est complétée par des éditions originales des oeuvres de Max Jacob, des catalogues de ses ouvrages, des affiches d'expositions consacrées à cet auteur et des ouvrages sur son oeuvre ou sa vie.<sup>36</sup>

---

<sup>35</sup> Manuscrit 2541, préempté en vente publique en 1990, reliure mosaïquée réalisée en 1953 par Paul Bonet.

<sup>36</sup> La bibliothèque municipale de Quimper possède elle aussi un fonds Max Jacob ; par accord tacite, Orléans achète les manuscrits d'oeuvres et Quimper la correspondance.

## LES IMPRIMES

Outre les manuscrits, la réserve précieuse renferme plus de 1800 imprimés, allant des incunables aux éditions contemporaines, provenant de toutes les séries.

### Les critères

Les critères de mise en réserve adoptés par la bibliothèque municipale d'Orléans sont, comme dans la majorité des établissements :

la date : tous les incunables ont été mis en réserve et il est en projet d'y mettre tous les ouvrages antérieurs à 1530 ou 1550.

la rareté : raréfaction ou tirage limité.

la présentation matérielle et notamment les particularités de la reliure, l'illustration, la typographie, etc.

les particularités d'exemplaire : mentions d'appartenance, inscriptions diverses, notes marginales, etc.

l'état de l'ouvrage.

Citons à titre d'exemple :

pour la raréfaction : un ouvrage issu de la réunion de recueils musicaux de R. de Lassus, G. Costeley, P. de Monte et F. Regnard, publiés à Paris chez Robert Ballard et Adrian Le Roy (1576-1579) et des *Cantiones sacrae* d'A. Pevernage (Douai : chez Jean Bogard, 1578) [cote V 3462].

pour le tirage limité : Guy Marester, *Robinson*. Ateliers Morel, 1978. 70 exemplaires coloriés à la main [P 46199].

pour la reliure : la reliure en veau à décor doré exécutée pour Jean Grolier sur *Historia de omnibus Gothorum Suenomque regibus* de Johannes Magnus (Rome : Giovanni Maria de Viottis, 1554) [E 2460] ; l'emboîtement avec boussole créée par J. Benoît sur *André Breton et son temps* par Gérard Legrand (Le soleil noir, 1976) P 39758].

pour l'illustration : les six estampes de René Bonargent illustrant *Une descente dans le maelström* de Poe (Indifférences) [M 7850] ; les treize grandes compositions gravées sur bois du *Praxis criminis persequendi, elegantibus aliquot figuris illustrata* de Jean Milles (Paris : chez Simon de Colines, Arnoul et Charles L'Angelier, 1541) [B 3281].

pour les particularités d'exemplaire : le dessin original collé sur la page de garde de *L'imminent* par Valin (Poitiers : Hautecriture, 1986) [P 53109] ou la dédicace de Robbe-Grillet à la bibliothèque municipale d'Orléans en souvenir de Georges Bataille, sur *Projet pour une révolution à New-York* (Ed. de Minuit, 1970) [P 24905].

### Les incunables

Les 164 incunables que possède la bibliothèque municipale d'Orléans ont tous été mis en réserve. Ils se répartissent de la façon suivante : 73 exemplaires dans la série A, 11 dans la B, 28 dans la C, 19 dans la D, 30 dans la E, 2 dans la H et 1 dans la série m. La plupart de ces incunables sont entrés à la bibliothèque lors des saisies révolutionnaires, en provenance notamment de la bibliothèque des récollets (41 ouvrages) et de celle de Fleury.

Série A (théologie). Les 73 incunables de cette série regroupent des bibles (7 en latin et une en français), des commentaires de l'Écriture sainte, des œuvres des Pères de l'Église, des recueils de sermons, des ouvrages de théologie. On y trouve de nombreuses édi-

tions imprimées à Paris où dominait alors la production de livres liturgiques.

Série B (droit). Dans cette série prédomine le droit canonique (8 incunables sur 11) ; on y trouve ainsi entre autres trois éditions du *Décret* de Gratien, les *Décrétales* de Boniface VIII et les *Constitutions* de Clément V.<sup>37</sup> Le droit civil est donc fort peu représenté, avec seulement un ouvrage, *Le songe du verger*, dans deux éditions différentes.<sup>38</sup> La dernière cote (Inc. B 3281) correspond à un ouvrage n'appartenant pas au droit (il s'agit en effet des *Elegantiae linguae latinae* de Valla éditées à Paris par Félix Baligault vers 1500) mais dont les feuillets proviennent des défets de la reliure d'un livre de droit (le *Praxis criminis persequendi* de Jean Milles). La majorité de ces incunables ont été imprimés à Lyon, ville dont une des spécialités était l'édition de livres de droit.

Série C (sciences et art). Les sujets abordés dans les incunables de cette série sont divers (de la médecine à l'astrologie, des traités de musique à la *Logica* de Guillaume d'Ockham<sup>39</sup>) ; on y note cependant une prédominance des sciences philosophiques (dont plusieurs commentaires d'Aristote), suivies des oeuvres médicales. Un seul ouvrage est en français, *Le propriétaire des choses*, traduction du *De proprietatibus rerum* de Bartholomaeus Anglicus.<sup>40</sup>

Série D (belles-lettres). Il y a partage quasi-égal entre les auteurs de l'Antiquité (Virgile, Juvénal, Martial, etc.) et ceux plus modernes comme Boccace ou Erasme. Tous les incunables de cette

---

<sup>37</sup> Pour les éditions du *Décret* de Gratien : Inc. B 24 [Basel : Michael Wenssler, 1482] et Inc. B 25 [Venezia : Tommaso de Blavi, édition de 1489 et celle de 1486]. Pour les *Décrétales* de Boniface VIII : Inc. B 52 (1) [Lyon : Johann Siber, c. 1490]. Pour les *Constitutions* de Clément V : Inc. B 52 (2) [Lyon, Johann Siber, c. 1490].

<sup>38</sup> Paris : Le Petit Laurens pour Jean Petit, 1499 (Inc. B 214) et Lyon : Jacques Maillet, 1491/92 (Inc. B 215).

<sup>39</sup> Inc. C 248 [Paris : Johannes Higman, 1488].

<sup>40</sup> Inc. C. 1341 [Lyon : Guillaume Le Roy, 1485/1486].

série sont en latin, avec une prédominance des éditions vénitiennes et parisiennes.

Série E (histoire et géographie). Les incunables conservés dans cette série sont essentiellement des traités d'histoire religieuse (comme l'*Historia ecclesiastica* d'Eusèbe de Césarée,<sup>41</sup> ou la *Legenda aurea* de Jacques de Voragine<sup>42</sup>) ; l'histoire antique est peu représentée (Salluste, Hérodote dans une traduction de Valla) et l'histoire de France pas du tout. Trois ouvrages sont en français.<sup>43</sup>

Série H (histoire locale). Un seul incunable, en double exemplaire, appartient à cette série, le *Formicarius* de Johann Nider.<sup>44</sup>

Série m (ouvrages de format moyen). Le seul incunable de cette série est un commentaire des Sentences de Pierre Lombard intitulé *Super primum librum Sententiarum Petri Lombardi*, par Franciscus de Mayronis.<sup>45</sup>

---

<sup>41</sup> Inc. E 676 (1) [Mantova : Johann Schall, 1479].

<sup>42</sup> Inc. E 1268 [Venezia : Ottaviano Scotto, 1483].

<sup>43</sup> Il s'agit d'un livre de voyage de Jean de Mandeville, de l'ouvrage *Les fleurs et manières du temps passé* de Werner Rolewinck et *Des saintes pérégrinations de Jérusalem* par Breydenbach.

<sup>44</sup> Inc. H 1238 et 1239 [Augsbourg : Anton Sorg, c. 1484].

<sup>45</sup> Inc. m 1924 [Treviso : Michele Manzelo, 1476].

Répartition géographique des éditions <sup>46</sup>

Lieux	A	B	C	D	E	H	m	Total
Total France <sup>47</sup>	38	8	10	9	8			73
Paris	21	2	6	5	5			39
Lyon	6	6	3	2	2			19
Autres villes	11		1	2	1			15
Total Italie	12	2	15	9	9		1	48
Venise	8	2	7	8	6			31
Autres	4		8	1	3		1	17
Pays germaniques	11	1	3		7	1		23
Belgique	5							5
Espagne	1							1
Total	67	11	28	18	24	1	1	150

On constate donc que la majorité des incunables conservés à la bibliothèque d'Orléans sont des éditions françaises, et plus particulièrement parisiennes (notamment pour les livres religieux). Le nombre d'ouvrages provenant de Venise est également important. La production des grands imprimeurs des deux dernières décennies du quinzième siècle est présente à Orléans : citons Johann Amerbach à Bâle, Anton Sorg à Augsbourg, Anton Koberger à Nuremberg, Alde Manuce à Venise, Gering, Grantz et Friburger à Paris et Johann Trechsel à Lyon. La bibliothèque possède également l'unique incunable imprimé à Orléans : le *Manipulus curatorum* imprimé en 1490 par Mathieu Vivian (Inc. A 2227 bis).

<sup>46</sup> Le nombre total d'exemplaires et celui d'éditions diffèrent car certains ouvrages sont conservés en plusieurs exemplaires à la bibliothèque comme le *Liber chronicarum* de Hartmann Schedel édité à Nuremberg par Anton Koberger en 1493 (Inc. E 559, E 560, E 560 bis et E 560 ter).

<sup>47</sup> A l'intérieur des frontières actuelles (donc en comprenant Strasbourg).

## OBJETS AUTRES QUE LE LIVRE

Sont également conservés à la réserve des objets autres que les livres :

des fonds iconographiques : ont été versés dans la réserve affiches, gravures et dessins dont certains sont encadrés et la collection de 5300 cartes postales anciennes,

la collection de cartes et plans du fond local (série ZH)

et la collection Arnoult de monnaies. Aimé Désiré Camille Arnoult (1852-1903) s'efforça tout au long de sa vie de constituer une suite de toutes les monnaies qui avaient pu circuler sur le territoire de la Gaule puis de la France ; à sa mort, il laissa sa collection à sa cousine qui en fit ensuite don à la bibliothèque. Cette collection comprend 1361 numéros :

monnaies antiques : 341 (25%)

monnaies françaises : 739 (54%)

monnaies étrangères du 19e siècle : 29 (2%)

jetons : 147 (11%)

papier-monnaie : 102 (8%).<sup>48</sup>

---

<sup>48</sup> D'après l'article de Gérard Singer paru dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 1987, t. 10, fasc. 10, p.50, annonçant la prochaine parution du catalogue complet de la collection Arnoult.

# DEMENAGEMENT ET ORGANISATION AU SEIN DE LA MEDIATHEQUE

## LE DEMENAGEMENT

### Les locaux de la rue Dupanloup

Au début du siècle, la bibliothèque municipale d'Orléans s'installa dans l'ancien évêché, rue Dupanloup, juste derrière la cathédrale. Ce bâtiment date du dix-septième siècle : l'ancien palais épiscopal ayant été détruit lors des guerres de religion, l'évêque Nicolas de Netz entreprit de faire bâtir un nouvel évêché, les travaux débutèrent en 1631 et ne s'achevèrent qu'au début du dix-huitième siècle. Le corps principal, construit en 1635, comprenait une grande salle de réception à l'étage, des salons de compagnie et une salle à manger au rez-de-chaussée ; il fut encadré de deux ailes sur cour (celle de droite abritant le siège de l'officialité) et d'une aile sur jardin.

La bibliothèque prit donc possession des lieux au début du vingtième siècle. La salle de lecture adultes fut installée dans l'ancienne salle de réception du premier étage (auquel on accède par l'escalier d'honneur), une petite table dans cette salle fut réservée à la consultation des fonds précieux. On adjoignit à la salle de lecture une salle de références bibliographiques abritant les catalogues et le fichier. La salle de prêt en libre accès adultes fut aménagée lors de la création de la section de lecture publique dans l'aile sur le jardin tandis que la bibliothèque enfantine était installée dans la par-

tie gauche du rez-de-chaussée du corps principal, la partie droite étant occupée par des bureaux et la réserve (qui jouxtait le bureau du directeur). Les différents services et les collections furent installés dans les autres parties du bâtiment ou dans des locaux mitoyens de l'évêché.

Les bâtiments devinrent cependant trop exigus pour accueillir tous les fonds de la bibliothèque et certaines séries durent être entreposées hors des locaux de la centrale (C dans les sous-sols de l'hôtel de ville, D, E et S à la bibliothèque de La Source). Les collections restées à Dupanloup étaient dispersées dans tout le bâtiment et on avait même dû renforcer certains planchers afin qu'ils supportent le poids des livres.

#### Dispersion des fonds anciens

Série	Format	Localisation
A théologie	tous	grenier
B droit	2°	bureau du conservateur grenier
	4°	secrétariat bureau du conservateur grenier
	8°	secrétariat
C sciences et arts	tous	sous-sols de l'hôtel de ville
D belles lettres	2° et 4°	La Source
	8°	La Source et Dupanloup (premier étage)
E Histoire	tous	La Source
Séries ouvertes	tous	premier étage Dupanloup

## Le déménagement

Le déménagement des collections débuta en janvier 1994 et dura trois mois. Il concerna tous les fonds de la bibliothèque centrale, qu'ils soient conservés sur place ou à l'extérieur. Il fallut donc déménager les fonds de consultation (10 104 mètres linéaires auxquels s'ajoutèrent 228 cartons de livres et 980 cartes ou plans), ceux du libre-accès (adultes et enfants, soit 1891 mètres linéaires), les acquisitions réalisées en vue de l'ouverture de la section image et son (2000 cassettes vidéo, 12 000 CD, 2500 cassettes audio et 20 mètres linéaires de livres), le contenu de la réserve et tout le mobilier et le matériel (dont celui de l'atelier de reliure).

Le déménagement fut réalisé par une entreprise spécialisée dans les déménagements de bibliothèques et d'archives. Trois équipes travaillaient en même temps : la première à Dupanloup emballait les documents, la seconde à la médiathèque les déballait et les mettait en rayon et la dernière assurait la liaison entre les deux sites. Il fut utilisé pour transporter les livres des armoires roulantes capitonnées, ce qui permit un appréciable gain de temps, les documents restant classés dans leur position d'origine et n'ayant donc pas à être retriés lors de leur arrivée à la médiathèque. Les manuscrits et livres précieux furent eux emballés individuellement et conditionnés en caisses capitonnées pour une sécurité maximale.

## RANGEMENT ET CONSERVATION

### Le magasin général

Le magasin général est installé dans les deux étages de sous-sol de la médiathèque ; sa superficie est de 1900 m<sup>2</sup> et il comprend treize kilomètres de rayonnages, fixes ou mobiles (compactus).

Le premier sous-sol est en grande partie réservé aux ouvrages du dépôt légal. La bibliothèque municipale d'Orléans reçoit en effet le dépôt légal imprimeur pour les départements du Loiret, du Cher, du Loir-et-Cher et de l'Eure-et-Loir. De nombreux ouvrages (livres, périodiques et brochures) entrent à la bibliothèque par ce biais, principalement en provenance des imprimeries installées à Saint-Amand-Montrond et de celle des PUF à Vendôme. Un tampon indiquant son entrée par dépôt légal est apposé sur chaque volume reçu. Les revues sont ensuite données au service des périodiques, les ouvrages concernant la région orléanaise sont versés dans le fonds local et les autres sont rangés au premier sous-sol après avoir été catalogués, versés dans la base informatique, équipés d'un code barre et cotés (DLG pour les grands formats, DLM pour les moyens, DLP pour les petits). Quelques volumes ne sont pas catalogués (poches policier, collection Harlequin, livres cartonnés pour la jeunesse, etc.). Les ouvrages entrés par dépôt légal sont uniquement consultables sur place, ils ne peuvent en aucun cas être empruntés.

Les livres anciens occupent le fond du deuxième sous-sol. Ils sont rangés par série et à l'intérieur de chaque classe par format et ensuite par numéro. Seuls les volumes de très grand format (comme la *Description de l'Egypte*) sont rangés à plat dans une étagère à part. Ce mode de rangement par format permet d'économiser de la place (par le jeu du réglage des tablettes des compactus) et également d'assurer un

meilleur maintien des volumes, les ouvrages de grand format ne risquant pas de s'affaisser, mal soutenus par des volumes plus petits. Mais il ne facilite pas toujours la tâche des agents quand les lecteurs n'indiquent pas le format de l'ouvrage sur leur bulletin de demande car il rompt la continuité des numéros.<sup>49</sup> De ce point de vue, la nouvelle cotation adoptée en 1983 est beaucoup plus pratique puisqu'elle intègre dans la cote la notion de format.

Les rayonnages où sont rangés les livres anciens sont mobiles, ce qui permet d'économiser de la place mais certains ouvrages bougent lorsqu'on déplace les compactus et il arrive même que de petits volumes tombent et soient en partie endommagés quand ils se retrouvent coincés entre deux compactus. Afin de limiter les risques, les rayonnages ont été équipés de feutrine et il a été recommandé à tous de manier les compactus avec un maximum de douceur et de ne surtout pas forcer en cas de blocage.

### La réserve

La réserve, dans sa composante "unité de magasins" est installée au deuxième étage de la médiathèque, à côté des bureaux du service du fonds ancien et du fonds local. Sa superficie est de 130 m<sup>2</sup>. Le fond de ce magasin est occupé par deux coffres forts qui renferment les manuscrits et les imprimés les plus précieux et par le meuble de rangement des cartes et plans du fonds local ; le reste de la réserve comprend plusieurs rangées de rayonnages fixes où les documents sont rangés par type. Les rayons du fond sont ainsi consacrés aux manuscrits qui sont rangés par format ; les plus près de l'entrée accueillent les

---

<sup>49</sup> Par exemple, le C 4, *Dictionnaire universel des termes des arts et sciences* (Paris, 1694) n'est pas rangé à côté du C 5, *Dictionnaire des sciences et des arts* par Lunier (Paris, 1806), le premier étant un folio et le second un octavo.

documents des séries A, B, C, D et E. Quelques volumes de très grand format sont rangés à plat, comme *La légende du juif errant*, avec des illustrations de Doré (Paris : Michel Lévy frères, 1856). A droite de l'entrée de la réserve se trouvent le fichier contenant la collection de cartes postales anciennes et le médaillier où est rangée la collection Arnoult.

### Les conditions de conservation

Tant dans le magasin général que dans la réserve, les conditions de conservation sont bonnes (hormis le problème des petits volumes qui bougent quand on déplace les compactus). Dans ces deux lieux, la température est maintenue à 18 degrés et le taux d'humidité à environ 55%, ce qui correspond aux normes en vigueur dans ce domaine. L'entrée de la lumière est limitée puisqu'il n'y a aucune fenêtre, l'éclairage étant assuré par des néons. La réserve est constamment fermée à clé et bénéficie d'un système d'alarme propre (on ne dispose que de quelques secondes dès l'ouverture de la porte pour le neutraliser).

Les ouvrages dont les reliures sont abîmées sont confiés à l'atelier de reliure de la bibliothèque installé au premier étage de la médiathèque qui soit les restaure soit les dote d'un emboîtement sur lequel est collée la cote. Certains documents qui nécessitaient des opérations de désinfection ont été traités au centre de Sablé.

On constate donc que l'installation des fonds anciens à la médiathèque a considérablement amélioré les conditions de conservation par rapport à celles qui régnaient dans les locaux de la rue Dupanloup qui dataient, rappelons-le, du dix-septième siècle et qui n'offraient pas toutes les garanties nécessaires en matière de normes thermo-hygromiques et de sécurité des collections.

## LA COMMUNICATION

La communication des fonds anciens et/ou précieux se fait dans une salle particulière au deuxième étage de la médiathèque alors que rue Dupanloup elle se faisait dans la grande salle de lecture. D'une superficie de 83 m<sup>2</sup>, cette salle de consultation se trouve au bout de la salle de lecture, en pendant de la salle consacrée au multimédia. Elle peut accueillir vingt lecteurs ; on y trouve également deux lecteurs de microfilm et une table qui sert en général aux personnes consultant des documents de grand format (comme les cartes et plans) ou travaillant sur portable (car elle est située à côté des prises de courant).

Cette salle est réservée à la consultation des fonds anciens, des documents de la réserve et des ouvrages du fonds local (série H). Le lien entre les fonds anciens et le fonds local est fort : les deux secteurs appartiennent au même pôle <sup>50</sup> et partagent les mêmes bureaux au deuxième étage, à côté de la réserve. Le noyau originel des collections du fonds local est le fonds Desnoyers : en 1868, l'abbé François Edmond Desnoyers, fondateur du musée historique d'Orléans et grand collectionneur donna à la bibliothèque municipale d'Orléans 5700 volu-

---

<sup>50</sup> L'ensemble des services de la médiathèque est divisé en cinq pôles :

pôle documentaire : secteur périodiques, secteur sciences et techniques, secteur arts et lettres, secteur droit et économie, secteur histoire et géographie, secteur musique/images.

pôle jeunesse/animations.

pôle patrimoine : fonds anciens, fonds local, dépôt légal et reliure.

pôle services communs techniques : prêt inter, informatique, accueil, équipement, prêts-retours.

pôle services communs administratifs et logistiques.

mes ou brochures relatifs à l'histoire orléanaise ou écrits par des Orléanais.<sup>51</sup> Ce fonds fut ensuite enrichi et continué à l'être par des dons, par l'entrée à la bibliothèque de documents édités par les administrations locales, par le versement dans la série H des documents concernant l'Orléanais arrivés par dépôt légal et par l'achat de toute parution concernant la région, quelle que soit la qualité scientifique de l'ouvrage.

Les fonds anciens de la bibliothèque municipale d'Orléans sont consultables par tous ; il en est de même pour les documents de la réserve, on demande simplement au lecteur de fournir une pièce d'identité et on communique les ouvrages un par un uniquement. Un assistant de conservation appartenant au pôle patrimoine ou au secteur du prêt inter se tient en permanence au bureau d'accueil et de renseignements à l'entrée de la salle.

La salle de consultation des documents anciens ou précieux sert également de lieu de référence, de catalogue et d'usuels pour le fonds ancien et le fonds local. On y trouve donc de nombreux ouvrages de référence pour l'identification, le traitement et l'exploitation des livres anciens : catalogues de bibliothèque, bibliographies sélectives, dictionnaires pour l'identification des auteurs, répertoires par ville ou pays, par genre ou thème, etc.

On constate donc, comme dans le cas des conditions de conservation, une amélioration des conditions de consultation depuis la création de la médiathèque. Le lecteur qui consulte des documents anciens ou précieux dispose maintenant d'une salle particulière où il trouve à la fois un personnel qualifié et les usuels et ouvrages de référence dont il peut avoir besoin dans son travail.

---

<sup>51</sup> Cf. le catalogue manuscrit du fonds Desnoyers.

## LA MISE EN VALEUR

La mise en valeur d'un fonds commence naturellement par en faire connaître le contenu et à en faciliter l'accès par la diffusion d'un catalogue. Dès la fondation de la Bibliotheca Prustelliana au dix-huitième siècle, les bibliothécaires eurent le souci d'assurer le rayonnement de la bibliothèque et de valoriser ses fonds, ce qui aboutit en 1721 à l'édition du premier catalogue de la bibliothèque publique d'Orléans.

### LES CATALOGUES D'IMPRIMES

#### Les catalogues du dix-huitième siècle

Un premier catalogue (en latin) fut édité en 1721.<sup>52</sup> Commencé par dom Billouet et achevé par dom Méry, consacré uniquement aux im-

---

<sup>52</sup> Dom Jacques-Philippe Billouet et Dom François Méry, *Bibliotheca Prustelliana sive Catalogus librorum bibliothecae viri clarissimi D.D. Guillelmi Prousteau, Aurel. Academiae antecessoris et decani, Aurelianis depositae in monasterio Beatae Mariae de Bono Nuntio ad usum studiosorum*. Aureliae : typis Fr. Rouzeau, 1721.

primés, il comprend environ 3680 titres <sup>53</sup>; les volumes sont classés par sujet (theologia, jurisprudentia, jus civile, historia, philosophia et humaniores litterae) et, à l'intérieur de chaque classe, par format. Un index des auteurs complète l'ouvrage.

En raison des accroissements (dont le legs Vaslin des Bréaux), un supplément vit le jour en 1747, puis un second catalogue, cette fois en français, fut imprimé en 1777.<sup>54</sup> Ce catalogue, réalisé par dom Fabre, recense environ 1000 titres de théologie, 1000 de droit, 1500 d'histoire, 1000 de sciences et arts et 800 de lettres, ainsi que 58 manuscrits. Dom Fabre reprit le plan adopté par ses prédécesseurs : classement thématique et sous-classement par format, suivant le rangement des livres sur les rayonnages de la bibliothèque. Le catalogue proprement dit est précédé d'une préface, d'un historique de la bibliothèque et d'une table des matières et suivi d'un index des auteurs. Les notices comprennent le titre de l'ouvrage, le nom de l'auteur, l'adresse (lieu, éditeur, année), le nombre de volumes, et parfois des notes bibliographiques ou un commentaire sur l'oeuvre et l'édition. Dans le cas de recueils, le contenu du volume est détaillé et enfin, pour les livres provenant de legs ou de dons, hors celui de Prousteau, dom Fabre a pris soin d'ajouter à la fin de la notice le nom du donateur.

---

<sup>53</sup> Soit 700 titres de théologie, 1000 de droit (canonique et civil), 1100 d'histoire, 230 de philosophie et 650 de belles-lettres.

<sup>54</sup> Dom Jean Verninac, *Supplementum bibliothecae Prustellianae sive Catalogus librorum qui ad hanc bibliothecam accesserunt ab anno 1721*. Aureliae : typ. Fr. Rouzeau, 1747.

Dom Louis Fabre, *Catalogue des livres de la bibliothèque publique fondée par G. Prousteau, composée en partie des livres de M. Henri de Valois et déposée chez les R. P. bénédictins de Bonne-Nouvelle*. A Paris : chez Pierre Théophile Barrois et à Orléans : chez Jacques Philippe Jacob, 1777.

### Les catalogues manuscrits du dix-neuvième siècle

La révolution vit la bibliothèque accroître considérablement ses fonds. Un nouveau catalogue méthodique des imprimés, manuscrit cette fois, fut donc réalisé par Petit-Sémonville, bibliothécaire de 1824 à 1839, reprenant les grandes divisions des catalogues précédents (A théologie, B droit, C sciences et arts, D belles-lettres et E histoire). Il comprenait alors 12 271 numéros. L'oeuvre de Petit-Sémonville fut complétée à la fin du dix-neuvième siècle par Charles Cuissard.

Ce catalogue manuscrit comprend huit volumes. Le classement est purement méthodique avec plusieurs subdivisions ; toute distinction par le format a été supprimée. Chaque notice donne la cote de l'ouvrage, son titre et son auteur, l'adresse, le nombre de volumes, le format et parfois les ex-libris et mentions d'appartenance. Pour faciliter les recherches, il fut adjoint à ce catalogue méthodique deux tables, la première des auteurs, la seconde des anonymes, toutes deux également manuscrites. Seul les deux volumes de la série histoire firent l'objet, en 1905, d'une impression<sup>55</sup> et donc le catalogue manuscrit servit jusqu'à la mise en place d'un fichier à la veille de la première guerre mondiale, les notices des livres entrés à la bibliothèque après la rédaction des catalogues étant ajoutées dans les marges au fur et à mesure.

---

<sup>55</sup> Charles Cuissard, *Catalogue de la bibliothèque de la ville d'Orléans. Histoire*. Orléans : impr. orléanaise, 1905.

### Le fichier général

En 1913 commença la mise en fiche de tous les ouvrages de la bibliothèque, ce qui permit la constitution d'un fichier auteurs et d'un fichier matières. Furent donc reprises pratiquement toutes les notices des catalogues manuscrits (on voit la trace de ce travail sur les catalogues puisqu'en vue de la création des fiches le bibliothécaire ajouta à l'encre rouge en face de chaque notice les vedettes auteurs). Les fiches dactylographiées d'un format de 125 sur 75 millimètres donnent la cote de l'ouvrage, l'auteur, le titre, l'adresse et la collation. Ce fichier continua à être alimenté jusqu'à l'informatisation de la bibliothèque ; actuellement tous les ouvrages entrés depuis 1970 sont informatisés et les notices des imprimés anciens sont sur le point d'être versées dans la base, dans le cadre de la conversion rétrospective des fonds anciens.<sup>56</sup>

### Les catalogues et fichiers particuliers

En 1895, Charles Cuissard édita un catalogue des incunables de la bibliothèque d'Orléans.<sup>57</sup> Il y recense 121 numéros pour la période 1467-1500, avec cependant des erreurs de datation. Chaque notice comprend la cote de l'ouvrage, l'auteur et le titre, le lieu d'édition, l'éditeur et la date, le format, les signatures et les ex-libris. Ce catalogue est complété par plusieurs tables qui ne sont parfois guère utilisables par manque de renvois aux notices. Plus récemment, les in-

---

<sup>56</sup> Cf. infra, p. 48.

<sup>57</sup> Charles Cuissard, *Bibliothèque publique d'Orléans. Catalogue des incunables et des éditions rares*. Orléans : impr. Georges Michau, 1895.

cunables de la bibliothèque ont été recensés dans le volume X des Catalogues régionaux des incunables.<sup>58</sup>

Outre les catalogues méthodiques des imprimés, Petit-Sémonville a réalisé en 1833 un "Catalogue des portraits qui existent dans la bibliothèque, soit en recueils, soit épars dans les ouvrages", avec un classement par personnage portraituré. Cependant de nombreuses gravures recensées dans ce catalogue ne sont plus à la bibliothèque car en 1856 les gravures en portefeuille ou contenues dans des ouvrages sans texte furent versées dans les collections du musée d'Orléans.

Enfin ont été réalisés quelques fichiers particuliers (possesseurs, théâtre, auteurs secondaires, ouvrages en réserve classés par cote), essentiellement à usage interne.

---

<sup>58</sup> France. Direction du livre et de la lecture, *Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France. Volume X, région Centre* par Pierre Aquilon. Paris : Aux amateurs de livres ; Klincksieck, 1991.

## LES CATALOGUES DE MANUSCRITS

## Les catalogues généraux

Au dix-huitième siècle, la Bibliotheca Prustelliana ne possédait que peu de manuscrits. Ils furent donc catalogués en même temps que les livres imprimés : dom Fabre dans son catalogue de 1777 ne recense ainsi que 58 manuscrits (27 en latin, 27 en français et 4 en langue étrangère). La situation changea au début du dix-neuvième siècle, suite à l'important accroissement du nombre de manuscrits grâce aux confiscations révolutionnaires. Armand Septier réalisa alors le premier catalogue consacré uniquement à la description des manuscrits de la bibliothèque publique d'Orléans.<sup>59</sup> Il y recense 486 manuscrits, ce qui ne représente qu'une partie du fonds alors conservé à la bibliothèque.

Le catalogue réalisé par Septier est composé de trois grandes parties : historique des anciennes bibliothèques d'Orléans (bibliothèques appartenant à des congrégations religieuses et bibliothèque fondée par Guillaume Prousteau), notices et tables (table chronologique par siècle, table alphabétique des auteurs). Les 486 manuscrits recensés sont classés par langue : manuscrits orientaux et grecs, manuscrits latins, manuscrits français, et enfin manuscrits en langue étrangère.<sup>60</sup> Ce classement par langue est complété pour les ma-

---

<sup>59</sup> Ce catalogue de 287 pages parut sous le titre suivant *Manuscrits de la bibliothèque d'Orléans ou Notices sur leur ancienneté, leurs auteurs, les objets qu'on y a traités (...)* par Armand Septier, bibliothécaire d'Orléans. A Orléans : de l'imprimerie de Rouzeau Montaut, 1820.

<sup>60</sup> Les manuscrits en langue étrangère sont un manuscrit espagnol sur les armoiries (17e siècle), deux manuscrits italiens (mémoires relatifs à l'ordre de Malte et méthode d'échecs, 17e siècle) et un manuscrit hollandais (Heures, 16e siècle).

nuscrits latins et français d'un sous-classement méthodique (théologie, jurisprudence, sciences et arts, belles-lettres, histoire). Les notices sont plus ou moins détaillées (la notice du manuscrit numéro 7 ne fait que six lignes alors que celle du numéro 8 couvre deux pages, ces deux numéros correspondant à des bibles latines). On y trouve en général, en plus des indications habituelles sur le titre, l'auteur, le siècle et la provenance, la description matérielle du manuscrit (format, écriture, décoration, reliure) à laquelle s'ajoutent parfois quelques renseignements plus détaillés sur le contenu du volume.

Un nouveau catalogue, plus complet, du fonds de manuscrits parut en 1889, constituant le tome XII du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*.<sup>61</sup> Charles Cuissard y recense 968 volumes : 662 correspondant aux 486 numéros du catalogue de Septier (Cuissard numérotant les volumes, entités matérielles et Septier les entités intellectuelles)<sup>62</sup>, des dizaines de manuscrits non recensés par Septier et des oeuvres entrées à la bibliothèque entre 1820 et 1889 (dont les manuscrits Desnoyers et la collection d'autographes de l'abbé Dubois). Une introduction de 39 pages (retraçant l'historique des fonds de la bibliothèque) et une table complètent l'ouvrage.

Pour chaque manuscrit, Cuissard indique le titre ou l'incipit de chaque oeuvre contenue dans le volume, la date, le support utilisé (papier ou parchemin), le nombre de pages ou de feuillets, les dimensions, les mentions d'appartenance ou de provenance et le type de reliure. Les descriptions de Cuissard sont en général plus précises et plus fiables (malgré quelques erreurs de datation) que celles de

---

<sup>61</sup> Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements. Tome XII. Orléans* par Charles Cuissard. Paris, 1889.

<sup>62</sup> Par le jeu de ce changement, le manuscrit 1 de Septier (Notes grammaticales sur le texte hébreu de la bible par le chanoine Aignan Delahaye) devient les numéros 1 à 4, le manuscrit comportant quatre volumes, ce qui bouleverse tous les numéros suivants. Pour faciliter les recherches entre les deux catalogues, Cuissard a mis en tête de son ouvrage une table de correspondance.

Septier mais elles sont aussi parfois moins complètes (notamment au niveau de la décoration des manuscrits).

Ce catalogue a été complété par deux suppléments, le premier paru en 1904 <sup>63</sup> (numéros 969 à 1386) et le second en 1971 (ajout de 404 articles).<sup>64</sup> Les notices contenues dans ces deux suppléments sont de forme identique à celles du catalogue de 1889.

Un exemplaire de chacun des différents catalogues se trouve en usuel dans la salle de consultation des documents précieux ; ces usuels ont été enrichis de notes manuscrites (corrections, cote de microfilm). Il n'existe aucun catalogue pour les manuscrits entrés à la bibliothèque depuis 1971 ; ils sont simplement inscrits dans le registre d'inventaire, un projet de nouveau catalogue n'ayant pas abouti. On trouve cependant parfois mention de leur don ou de leur acquisition dans le bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.

#### Les catalogues particuliers

Le fonds de manuscrits le plus important et le plus prestigieux conservé à la bibliothèque d'Orléans est celui provenant de l'abbaye de Fleury (Saint-Benoît-sur-Loire). Il fit donc l'objet en 1885 d'un catalogue particulier, réalisé par Charles Cuissard.<sup>65</sup> Les manuscrits recensés dans ce catalogue sont classés par langue et par genre. Chaque notice comprend le titre, le détail du contenu du manuscrit

---

<sup>63</sup> Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Tome XLII. Supplément tome III. Lyon, Orléans.* Paris, 1904.

<sup>64</sup> France. Direction des bibliothèques de France. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Tome LVII. Supplément Orléans.* Paris : 1971.

<sup>65</sup> Charles Cuissard. *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque d'Orléans. Fonds de Fleury.* Orléans, 1885.

(avec incipit et parfois explicit), une description matérielle de l'ouvrage (nombre de pages ou de feuillets, dimensions, reliure, écriture, illustration, mentions marginales, etc.) et des notes bibliographiques, le cas échéant. Cet ensemble de notices est complété par un historique de la bibliothèque de Fleury et de tables de concordance (avec le catalogue de Septier et les inventaires réalisés à l'abbaye aux dix-septième et dix-huitième siècles).

Certains manuscrits de la bibliothèque d'Orléans sont en outre recensés dans des catalogues collectifs, dont le *Catalogue des manuscrits en langue latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste*.<sup>66</sup> Cent oeuvres contenues dans des manuscrits d'Orléans, la plupart provenant de Fleury, font ainsi l'objet d'une notice (détaillée ou sommaire) dans le tome VII de ce catalogue, consacré à l'Ouest de la France et aux pays de Loire.

---

<sup>66</sup> Comité international de paléographie. *Catalogue des manuscrits en langue latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste*, édité par Charles Samaran et Robert Marichal. *Tome VII Ouest de la France et pays de Loire* par Monique-Cécile Garand, Geneviève Grand et Denis Muzerelle. Paris, 1984.

## LA CONVERSION RETROSPECTIVE

Les catalogues d'imprimés du dix-neuvième siècle et le fichier ne permettent qu'une mise en valeur réduite des fonds puisqu'ils ne sont consultables que sur place (hormis pour les catalogues d'incunables et le catalogue de la série E qui date de 1905). Cette lacune va bientôt être comblée grâce à la conversion rétrospective dans le cadre du catalogue collectif de France (CCF). Devant comprendre le catalogue général de la Bibliothèque nationale de France, le catalogue collectif des bibliothèques universitaires et un catalogue des fonds anciens et régionaux d'une cinquantaine de bibliothèques municipales, le CCF donnera à terme accès à plus de 13 millions de notices bibliographiques, il sera interrogeable de France et de l'étranger. Il permettra aux chercheurs d'identifier et localiser un ouvrage et de se renseigner sur les conditions de consultation des documents. Le CCF proposera en outre un "répertoire national des bibliothèques et centres de documentation" (avec description des fonds des établissements répertoriés).

Cette conversion rétrospective concerne le fonds ancien (au sens strict du terme), le fonds local (sans limitation de date), le fonds Croissandeau (sur la guerre de 1870) et le fonds Cornu de botanique. Elle est réalisée à partir de plusieurs catalogues et fichiers : le catalogue imprimé de la série E, le registre manuscrit du fonds Cornu, le fichier du fonds Croissandeau, les notices du fichier général, celles du fichier du fonds local et celles du fichier du fonds ancien depuis 1983. Les catalogues méthodiques du dix-neuvième siècle ont été écartés à cause des nombreux ajouts et ratures qu'ils comportent et qui les rendent moins lisibles que les fiches dactylographiées.

Plus de quarante mille notices ont donc été converties par la société Jouve.<sup>67</sup> Leur relecture a commencé en octobre 1995 car elles doivent être toilettées, harmonisées et parfois modifiées ou complétées avant leur chargement définitif dans le catalogue.

---

<sup>67</sup> Avant le début de la conversion, on estima que le nombre total de notices à convertir serait compris entre 40 et 48 000 :  
fichier général : 14 116 à 17 252 notices (estimation réalisée après un sondage effectué sur 10% du fichier)  
fonds local : 15 410 à 20 400 notices  
fonds anciens depuis 1983 : 1499 notices  
fonds Cornu : 758 notices  
fonds Croissandeau : 1316 notices  
catalogue de la série E : 7495 notices.

## LES EXPOSITIONS

La mise en valeur des fonds passe également par la présentation des documents lors d'expositions. Peu furent organisées dans les locaux de la rue Dupanloup, principalement en raison du manque de place. Par contre, la bibliothèque prêtait certains ouvrages lors d'expositions qui se tenaient à Orléans : à l'automne 1991, elle présenta ainsi une quinzaine de ces manuscrits à l'occasion de la venue à Orléans d'une exposition itinérante intitulée "Archéologie du livre médiéval", organisée par le Centre national de la recherche scientifique et la Bibliothèque nationale.<sup>68</sup>

La bibliothèque municipale d'Orléans participe également aux expositions réalisées par AGIR, l'agence de coopération entre les bibliothèques de la région Centre.<sup>69</sup> Citons à titre d'exemple l'exposition intitulée "Naissance et renaissance du patrimoine écrit" qui fut présentée au Musée des Beaux-arts d'Orléans du 15 février au 15 mars 1992 et dont le catalogue fut imprimé sur papier permanent non acide. Réunissant une cinquantaine d'ouvrages anciens conservés dans les bibliothèques et services d'archives de la région Centre, elle présentait le processus de création et de transmission des ouvrages au fil des siècles. La bibliothèque coopère en outre avec d'autres établissements orléanais dont le Musée des Beaux-arts<sup>70</sup> et le centre Charles Péguy.

---

<sup>68</sup> Conçue à l'occasion du cinquantenaire de l'Institut de recherche et d'histoire des textes, l'exposition fut installée du 5 octobre au 3 novembre 1991 dans les locaux de la collégiale Saint-Pierre-le-Puellier.

<sup>69</sup> Créée en 1986, AGIR (AGence Interprofessionnelle Régionale pour le livre et les médias) a pour but de valoriser et protéger le patrimoine écrit, de soutenir l'édition, de favoriser la coopération entre les professionnels du livre et d'organiser des rencontres sur la littérature de langue française.

<sup>70</sup> Le musée et la médiathèque se prête régulièrement des documents lors des expositions. En outre le catalogue de la bibliothèque de ce

La bibliothèque municipale d'Orléans dispose maintenant d'une salle d'exposition, installée au rez-de-chaussée de la médiathèque. Cette salle accueille donc en septembre 1995, à l'occasion du mois du patrimoine écrit, une exposition de livres anciens sur le thème de la Chine : "Les découvreurs de la Chine, 16e-19e siècle", organisée autour de cinq grands thèmes : les missionnaires jésuites, la Chine en cartes, les ambassades hollandaise et anglaise, les événements politiques du dix-neuvième siècle à travers *L'illustration*, les voyageurs et touristes au dix-neuvième siècle. Cette exposition donna lieu à l'édition d'un catalogue que les responsables du fonds ancien se proposent d'envoyer à toutes les bibliothèques municipales classées, ce qui ne peut que favoriser une meilleure connaissance des fonds de la bibliothèque hors de la région.

La salle de consultation des documents précieux au deuxième étage dispose en outre de deux vitrines d'exposition que se partagent fonds ancien et fonds local. Ceci permet de présenter pendant quelques semaines plusieurs ouvrages autour d'un thème particulier et d'ainsi montrer la diversité des fonds.

Des ouvrages anciens sont également exposés lors de manifestations particulières, comme l'ouverture exceptionnelle de la médiathèque le dimanche 15 octobre 1995 à l'occasion du début du "Temps des livres". L'opération coïncidant avec la tenue d'une exposition sur la science, des livres anciens scientifiques furent exposés au rez-de-chaussée de la médiathèque tandis qu'au second étage le public pouvait admirer des manuscrits et des imprimés sortis de la réserve. Les Orléanais purent également visiter les magasins en sous-sol.

D'autres projets sont actuellement en cours d'étude, comme l'édition de cartes postales ou l'organisation de visites à thème de

---

musée est consultable à partir de l'OPAC de la bibliothèque municipale et le musée fournit au secteur arts de la médiathèque des catalogues d'exposition.

découverte des fonds anciens et locaux de la bibliothèque. Il pourrait également être envisagé la création et la diffusion d'une plaquette de présentation de la bibliothèque et de ses fonds dont certains restent peu connus et inexploités.<sup>71</sup>

---

<sup>71</sup> Citons André Robinet dans son article sur la bibliothèque de la Nation germanique : "Entre autres richesses encore inexplorées, le fonds ancien de la bibliothèque municipale d'Orléans (fonds qu'envieraient maintes bibliothèques universitaires) comporte (...)". Dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 1959, nouvelle série, tome I, fasc. 6, p. 322.

## CONCLUSION

L'installation des fonds anciens et des documents de la réserve précieuse de la bibliothèque municipale d'Orléans au sein de la médiathèque, construite en 1994, a donc permis de considérablement améliorer les conditions de conservation et de consultation des ouvrages anciens et/ou précieux. Les normes thermo-hygronomiques sont parfaitement respectées et la protection des ouvrages contre le vol a été renforcée. Le lecteur qui souhaite consulter des documents anciens ou précieux dispose maintenant d'une salle particulière où il trouve à la fois un personnel qualifié et de nombreux ouvrages de référence en usuel. Il reste désormais à développer la mise en valeur de ces fonds.

## BIBLIOGRAPHIE

## OUVRAGES GENERAUX

Les bibliothèques françaises et l'histoire de l'édition

BARNETT (Graham Keith), *Histoire des bibliothèques publiques en France de la révolution à 1939*. Paris : Promodis, 1987.

HERLUISON (H.), *Recherches sur les imprimeurs et libraires d'Orléans*. Orléans : H. Herluison, 1868.

*Histoire de l'édition française. Le livre conquérant, du moyen-âge au milieu du XVIIe siècle*. Paris : Promodis, 1982.

*Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques sous l'ancien régime, 1530-1789*. Sous la direction de Claude Jolly. Paris : Promodis-Editions du Cercle de la librairie, 1988.

*Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques de la révolution et du XIXe siècle, 1789-1914*. Sous la direction de Dominique Varry. Paris : Promodis-Editions du Cercle de la librairie, 1991.

*Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques au XXe siècle, 1914-1990*. Sous la direction de Martine Poulain. Paris : Promodis-Editions du Cercle de la librairie, 1992.

*Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVIe siècle*. Dixième livraison, 108. Orléans par Louis Desgraves. Baden-Baden, 1972. (Bibliotheca bibliographica Aureliana, XLIII).

Le patrimoine des bibliothèques, les fonds anciens et les réserves

BLECHET (Françoise) et CHARON (Annie), *Les fonds anciens des bibliothèques françaises : résultats de l'enquête de 1975*. Paris : IRHT, 1981.

BREILLAT (Pierre), "Les réserves précieuses dans les bibliothèques", dans *Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques*, juillet-août 1965, vol. XIX, n°4, p. 186-207 et septembre-octobre 1965, vol. XIX, n°5, p. 270-283.

DESGRAVES (Louis) et GAUTHIER (Jean-Luc), "Rapport au directeur du livre et de la lecture sur le patrimoine des bibliothèques", dans *Bulletin des bibliothèques de France*, 1982, vol. 27, n°12, p. 657-688.

*Les fonds anciens des bibliothèques françaises, journées d'étude, Villeurbanne, 13, 14, 15 novembre 1975* (AENSB). Villeurbanne : Presses de l'ENSB, 1976.

FRANCE. Direction du livre et de la lecture ; Direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique, *Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux des bibliothèques françaises*. Villeurbanne : Presses de l'ENSB, 1983.

GUY (Fabienne), *Les réserves dans les bibliothèques françaises : un service comme les autres?* Mémoire DESS Direction de projets culturels, ENSB, Université des sciences sociales de Grenoble II, Institut d'études politiques, 1990.

TOULET (Jean), "Les missions de la réserve", dans *Rapports des groupes de travail de l'EPBF*. Paris, 1991.

*Trésors de l'écrit. 10 ans d'enrichissement du patrimoine écrit*. Paris : ministère de la culture, 1991.

## LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE D'ORLEANS

L'histoire de la bibliothèque municipale d'Orléans

- BIMBENET (Eugène), *Notice sur Guillaume Proustcau*. Orléans : Herluison, 1865. (Extrait des Mémoires lus à la Sorbonne en 1864. Sciences morales et politiques).
- BIMBENET (Eugène), *Recherches sur l'origine et la fondation définitive de la bibliothèque publique d'Orléans*. Orléans : impr. de Puget, 1878. (Extrait des Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, tome XX).
- BOUTROUX (Alain), *Propos sur une institution : la bibliothèque centrale d'Orléans. Pour un projet d'extension*. Mémoire de troisième cycle, sous la direction de François Laisney, 1981.
- CUISSARD (Charles), *La bibliothèque d'Orléans : son origine, sa formation, son développement*. Orléans : Herluison, 1894. (Extrait des Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1894).
- DESNOYERS (abbé), *Notice sur dom Fabre, bibliothécaire des Bénédictins de Bonne-Nouvelle à Orléans*. Orléans : impr. de Puget, 1877. (Extrait des Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, tome XIX).
- "François Hauchecorne" dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 1981, nouvelle série, t. VIII, n°56, p. 3-9
- HAUCHECORNE (François), "La bibliothèque publique d'Orléans de 1715 à 1754", dans *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 1967, nouvelle série, tome V, fasc. 34, p. 62-63.
- HUREL (Daniel-Odon), *Les mauristes à Orléans. Bonne-Nouvelle et l'essor de la bibliothèque publique au dix-huitième siècle*. Orléans : Paradigme, 1995.

"Jules Loiseleur, bibliothécaire de la ville d'Orléans" dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 1905, t. XIV, n°181, p.58-75.

LOISELEUR (Jules), "Les droits de la ville d'Orléans à la propriété des manuscrits de sa bibliothèque", dans *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 1888, tome IX, n°136, p. 265-272.

#### Les fonds de la bibliothèque

GREMONT (Bernard), "Les anciens manuscrits de Fleury", dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 1962, t. II, n°16, p. 266-281.

GREMONT (Bernard), "Un important manuscrit de Fleury : la Chanson de sainte Foi" dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 1969, t. V, n°41, p. 434-435.

JAROSSAY (Eugène), *Histoire de l'abbaye de Micy-Saint-Mesmin lez Orléans (502-1790)*. Orléans : M. Marron, 1902.

MOSTERT (Marco), *The library of Fleury. A provisional list of manuscripts*. Hilversum : Verloren Publishers, 1989. (Medieval studies and sources, III).

*Naissance et renaissance du patrimoine écrit*. Exposition organisée par AGIR et produite par la région Centre, musée des Beaux-arts d'Orléans, 15 fév-15 mars 1992. Vendôme : AGIR, 1992.

ROBINET (André), "L'ancien Oratoire d'Orléans", dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 1961, t. II, n°12, p. 123-132.

ROBINET (André), "La bibliothèque de la Nation germanique de l'université d'Orléans", dans *Bulletin de la Société archéologique et*

*historique de l'Orléanais*, 1959, nouvelle série, tome I, fasc. 6, p. 322-327.

ROBINET (André), "Un remarquable imprimé de la bibliothèque municipale d'Orléans : l'utopie métaphysique de dom Deschamps" dans *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 1977, t. VII, n°47, p. 99-104.

SINGER (Gérard), "La collection Arnoult", dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 1987, t. X, fasc. 10, p. 50.

#### LES FONDS ANCIENS DE QUELQUES BIBLIOTHEQUES

BASSINET (Stéphane), *La création de la réserve des imprimés du fonds ancien de la bibliothèque municipale de Nevers*. Mémoire d'étude, ENSSIB, 1993.

QUILLEC (Bertrand), *Le fonds breton et la réserve de la bibliothèque municipale de Quimper : des relations privilégiées*. Mémoire d'étude, ENSSIB, 1993.

RICHARD (Lisa), *Evaluation et mise en valeur d'un fonds ancien scientifique : l'exemple de la bibliothèque de Lyon I Claude Bernard*. Mémoire d'étude, ENSSIB, 1994.

THIBOUD (Noël), *Mise en valeur des fonds anciens : le cas de Marseille*. Mémoire d'étude, ENSSIB, 1993.

## LES CATALOGUES

Les catalogues d'imprimés

- BILLOUET (dom Jacques Philippe) et MERY (dom François), *Bibliotheca Prustelliana sive Catalogus librorum bibliothecae viri clarissimi D.D. Guillelmi Prousteau, Aurel. Academiae antecessoris et decani, Aurelianis depositae in monasterio Beatae Mariae de Bono Nuntio ad usum studiosorum. Aureliae : typis Fr. Rouzeau, 1721*
- CUISSARD (Charles), *Bibliothèque publique d'Orléans. Catalogue des incunables et des éditions rares. Orléans : impr. Georges Michau, 1895.*
- CUISSARD (Charles), *Catalogue de la bibliothèque de la ville d'Orléans. Histoire. Orléans : impr. orléanaise, 1905.*
- FABRE (dom Louis), *Catalogue des livres de la bibliothèque publique fondée par G. Prousteau, composée en partie des livres de M. Henri de Valois et déposée chez les R. P. bénédictins de Bonne-Nouvelle. A Paris : chez Pierre Théophile Barrois et à Orléans : chez Jacques Philippe Jacob, 1777.*
- FRANCE. Direction du livre et de la lecture, *Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France. Volume X, région Centre par Pierre Aquilon. Paris : Aux amateurs de livres ; Klincksieck, 1991.*
- VERNINAC (dom Jean), *Supplementum bibliothecae Prustellianae sive Catalogus librorum qui ad hanc bibliothecam accesserunt ab anno 1721. Aureliae : typ. Fr. Rouzeau, 1747.*

Les catalogues de manuscrits

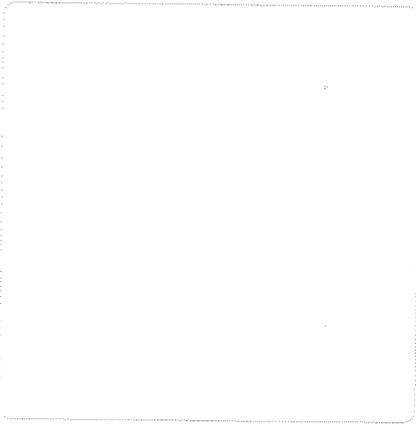
- COMITE INTERNATIONAL DE PALEOGRAPHIE, *Catalogue des manuscrits en langue latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste*, édité par Charles Samaran et Robert Marichal. *Tome VII Ouest de la France et pays de Loire* par Monique-Cécile Garand, Geneviève Grand et Denis Muzerelle. Paris, 1984.
- CUISSARD (Charles), *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque d'Orléans. Fonds de Fleury*. Orléans, 1885.
- FRANCE. Direction des bibliothèques de France, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Tome LVII. Supplément Orléans*. Paris : 1971.
- FRANCE. Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements. Tome XII. Orléans* par Charles Cuissard. Paris, 1889.
- FRANCE. Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Tome XLII. Supplément tome III. Lyon, Orléans*. Paris, 1904.
- SEPTIER (Armand), *Manuscrits de la bibliothèque d'Orléans ou Notices sur leur ancienneté, leurs auteurs, les objets qu'on y a traités (...)*. A Orléans : de l'imprimerie de Rouzeau Montaut, 1820.

## TABLE DES MATIERES

Introduction .....	2
De la Bibliotheca Prustelliana à la médiathèque .....	3
La fondation de la bibliothèque publique d'Orléans : .....	3
L'évolution de la bibliothèque .....	5
La médiathèque .....	8
Les fonds anciens imprimés .....	9
Historique .....	9
Classement et cotation .....	12
Nombre total d'ouvrages anciens .....	14
Répartition thématique et par siècle .....	16
Quelques ouvrages .....	18
Les documents de la réserve précieuse .....	19
Les manuscrits .....	19
Les manuscrits de Fleury .....	20
Les autres accroissements .....	23
Le fonds Max Jacob .....	24
Les imprimés .....	25
Les critères .....	25
Les incunables .....	26
Objets autres que le livres .....	30
Déménagement et organisation au sein de la médiathèque .....	31
Le déménagement .....	31
Les locaux de la rue Dupanloup .....	31
Le déménagement .....	33
Rangement et conservation .....	34
Le magasin général .....	34
La réserve .....	35
Les conditions de conservation .....	36
La communication .....	37

La mise en valeur .....	39
Les catalogues d'imprimés .....	39
Les catalogues du dix-huitième siècle .....	39
Les catalogues manuscrits du dix-neuvième siècle .....	41
Le fichier général .....	42
Les catalogues et fichiers particuliers .....	42
Les catalogues de manuscrits .....	44
Les catalogues généraux .....	44
Les catalogues particuliers .....	46
La conversion rétrospective .....	48
Les expositions .....	50
Conclusion .....	53
Bibliographie .....	54





BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



804965F